



Suite aux 75 dossiers de candidature reçus par le Ghemm lors de d'appel à la concurrence de juin 2021, trois candidats ont été invités en mars 2022 à présenter leur projet au concours de maîtrise d'oeuvre. Le jury du concours s'est prononcé le 5 mai 2022 sur le choix d'une esquisse, et suite à l'attribution et la signature du marché, les études ont débuté en juillet 2022. Le comité technique, composé de professionnels, s'est prononcé sur les critères suivants :

1. Qualité du projet : architecturale, urbaine et insertion dans l'environnement.
2. Qualité de la réponse fonctionnelle au programme : organisation fonctionnelle et qualité d'usage - respect des surfaces - prise en compte de l'exploitation et de la maintenance.
3. Qualité et faisabilité technique : pertinence des choix techniques - qualité environnementale et performances énergétiques (notamment pour le confort thermique).
4. Aspects financiers et calendrier de réalisation.

Les principaux objectifs du Centre Hospitalier 3H santé pour la présente opération sont les suivants :

- Offrir des conditions d'hébergement adaptées à l'accueil des personnes âgées et à l'évolution des besoins d'accompagnement observés dans nos territoires (unité de vie protégée, pôle d'activités et de soins adaptés PASA...);
- Assurer la vie quotidienne des résidents de façon individuelle dans une démarche de qualité, leur permettent de se sentir chez eux, de conserver un maximum d'autonomie et de vie sociale en prenant en compte leurs fragilités ;
- Aménager des espaces de vie conviviaux et garantissant un sentiment de sécurité ;
- Favoriser la présence des familles et leur participation à la vie du nouvel EHPAD ;
- Favoriser l'intégration du nouvel EHPAD dans la vie de la cité, au cœur de Blâmont ;
- Permettre une surveillance optimale des résidents dans un environnement sécurisé ;
- Offrir de bonnes conditions de travail au personnel dans des locaux fonctionnels.

« Au regard de la qualité de l'offre remise, et conformément à la proposition formulée par le Comité technique, le jury de concours a désigné l'équipe Pierron Architecture comme maître d'oeuvre de cette opération. »

François Gasparina
 Directeur du GHEMM



- 150 lits et places dont 120 en EHPAD (5 services de 24 lits) et 30 en UVP (unité de vie protégée).
- 14 places de PASA (pôle d'activités et de soins partagés).
- Chambres individuelles avec salle de bain d'au moins 20 m².
- 10 chambres communicantes pour les couples.
- Salles à manger climatisées de plus de 60 m².
- Environs 7840 m².
- Vue dégagée sur le château de Blâmont et la vallée environnante en plein coeur de la cité.
- Moyens techniques coordonnés avec la Croix-Rouge.
- Chambres équipées de rail plafond pour faciliter la mobilisation des résidents par les agents.
- Coût du projet : 21,6 millions € TTC.



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT



Le futur EHPAD de Blâmont : première esquisse

Encore une avancée majeure de ce projet fondamental : le cabinet d'architecte sélectionné pour les plans du futur Ehpad a été désigné, et les premières esquisses proposées sont en page finale de ce bulletin (ainsi qu'une vidéo de présentation accessible par le Qrcode). Il ne s'agit bien évidemment pas des plans définitifs, mais d'une première approche de ce qui sortira de terre d'ici 2025.

Mairie de Blâmont
 Place de l'Hôtel de Ville
 54450 Blâmont
 03 83 76 28 28
 mairie@blamont.fr
 http://blamont.fr
 Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi
 10-12 h & 15-17 h



Limitation provisoire de certains usages de l'eau

Par arrêté n° DDT-ERC-2022-081 du 23 juin 2022, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a instauré des mesures de restrictions d'usage de l'eau. Depuis l'arrêté n° DDT-ERC-2022-087 du 18 juillet 2022 la commune est en

ALERTE RENFORCÉE

entre le 18 juillet et le 15 septembre 2022.

Remplissage des piscines privées et publiques	INTERDIT
Lavage des véhicules hors des stations de lavage	INTERDIT
Lavage des voiries et des trottoirs, nettoyage des terrasses et façades	INTERDIT
Arrosage des pelouses et espaces verts	INTERDIT de 9 h à 20 h
Arrosage des jardins potagers	INTERDIT de 9 h à 20 h

Nous appelons les habitants à se montrer particulièrement vigilants et responsables durant cette période, où les contrevenants encourent une peine d'amende contraventionnelle de 5^{ème} classe (jusqu'à 1500 €, portés à 3000 € en cas de récidive).

Ruelle fermée jusqu'à mise en sécurité



Tout accès à la ruelle de passage entre la rue du 18 Novembre et la rue Florent Schmitt, est interdit par arrêté municipal n° 2022/35, jusqu'à ce que les travaux d'urgence, prescrits au propriétaire par l'arrêté de mise en sécurité n° 2022/34, soient réalisés : dans cet immeuble à toiture ouverte, non seulement une poutre vermoulue par l'eau menace de rompre à tout moment sur les passants, mais le crépi de la façade se détache aussi dangereusement.

Feu d'artifice - 13 juillet



Les bénévoles du comité des fêtes ont repris du service pour la première fois depuis l'élection de leur nouveau président et du bureau. Le 13 juillet a eu lieu sur l'étang de la zone de loisirs le traditionnel feu d'artifice qui n'avait pas eu lieu depuis 2019. Dans une ambiance très animée, les spectateurs ont pu, dès 20 heures, se restaurer en attendant 22 h 45 où le ciel s'est illuminé pour le plus grand plaisir du public.



Brocante de l'A.S. Blâmont - dimanche 21 août

Le dimanche 21 août, de 7 h à 18 h, l'A.S. Blâmont organise sa première brocante sur la zone de loisirs de l'étang. Restauration et buvette sur place. Inscription possible jusqu'au 13 août sur les formulaires et règlement disponibles dans les commerces, ou auprès de Vincent Henry. Contact : 06.07.70.27.39. Tarif pour les exposants : 10 € les 5 mètres, et 2 € du mètre supplémentaire. Nous leur souhaitons un vif succès.



Souvenir Français - Nouveau président

La municipalité souhaite la bienvenue au nouveau président du comité du Souvenir Français de Blâmont, Monsieur Patrick Coster, et remercie vivement Monsieur Claude Charbonnot pour toutes ses années d'implication. Les cérémonies se succèdent : ainsi aura lieu le 15 août, à 10 h 30, une messe à la chapelle Notre-Dame de Lorette à Saint-Martin, en souvenir du bombardement intense subi, en soirée du 6 avril 1915, par la 7^{ème} compagnie du 37^{ème} régiment d'infanterie territoriale commandée par le Capitaine Ségaux.



Don du sang - vendredi 5 août

Les malades comptent sur vous, le vendredi 5 août de 16 h à 19 h 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville à Blâmont, et les bénévoles vous remercient à l'avance de votre présence.

Ecole Jean Crouzier - Rentrée scolaire

La rentrée des classes aura lieu pour les élèves de classes primaires et maternelles le **jeudi 1^{er} septembre à 8 h 10**.

(Les petits de la classe « graines de maternelle » rentreront le 19 septembre)

Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire à l'Ecole Jean Crouzier, Madame Fresse, directrice, a exprimé ses remerciements à Monsieur Vincent Henry, pour son action avec les élèves et l'*A.S. Blâmont*, et au capitaine Xavier Michel, pour la visite de la caserne de pompiers et la présentation des matériels.

Horaires de l'école

8 h 10 - 11 h 35

13 h 05 - 16 h

Pêche à la truite - Rappel



L'étang à truites de la Maison de la pêche zone de loisirs à Blâmont accueille avec le plus grand plaisir les passionnés. Ouverture tous les jours en juillet et en août (sauf le jeudi pour permettre le nettoyage), de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h pour la journée ou la demi-journée.

Des tables et bancs sont à disposition, ainsi qu'un évier pour le nettoyage des truites et des sanitaires.



Dans un cadre agréable et de repos, les utilisateurs du camping municipal Bon Accueil, venus pour visiter notre belle région, peuvent également s'adonner à la pêche à l'étang, ainsi qu'à la pêche à la truite à la Maison de la pêche.

Secours catholique - Atelier



Sous la responsabilité du *Secours Catholique*, un atelier de tressage animé par l'association *Atelier vert*, s'est tenu le 19 juillet, sur la zone de loisirs. Des œuvres en vannerie sauvage ont été créées pour embellir les jardins partagés. Petits et grands ont pu s'exercer.



La permanence du *Secours Catholique* sera fermée du 14 juillet au 15 août. En cas d'urgence, contactez le service social, rue des Capucins à Blâmont.

Distributeur de produits locaux



Nouveau dans la commune : sur l'emplacement de la station de lavage, un distributeur de produits alimentaires locaux a été installé. Le *Gaëc de Laval* présente sa production (bœuf, porc et charcuteries diverses). Les produits laitiers (lait, crème fraîche, yaourts et fromage blanc) sont présentés par le producteur *Saunier & Cow*. La municipalité souhaite une bonne réussite à cette initiative.



Marché hebdomadaire



Le marché hebdomadaire vous attend chaque mercredi sur la place du Général de Gaulle. Ses commerçants (Joseph le poissonnier, Greg le fromager, Ismaël le fruitier, Mélanie la bouchère et les Jardins de la Belle Aventure) vous accueillent de 8 h à 12 h 30.



Médiathèque - Exposition « Art nouveau »



Madame Jolly, responsable de la Médiathèque municipale, vous attend pour visiter l'exposition « Art Nouveau » jusqu'au 22 août.

La médiathèque reste ouverte en août le mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 11 h 30.



Toitures : garage de la Trésorerie et Maison des associations



Des toitures laissées à l'abandon durant de nombreuses années, ont contraint la municipalité à effectuer, soit des rénovations complètes (presbytère, lavoir du pont rouge, trésorerie, 2 rue de Gogne/salle des pompes) ou des réparations (toiture du garage de la trésorerie, et de la dépendance de la Maison des associations) Ce sont donc ces deux dernières réparations qui viennent d'être effectuées.

Ossuaire communal



Les avancées au cimetière communal continuent : dans le cadre des travaux qui vont encore s'échelonner pendant deux ans, la chapelle, qui a donné lieu à procédure de reprise complète par la commune, est désormais rééquipée d'une trappe d'accès et d'une porte en ferronnerie marquée

« Ossuaire communal », offrant une sépulture décente lors des reprises de concessions.



Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Août 2022

Impression : Pixartprinting SRL

La carte postale du mois

Le Pont Rouge

On ne sait pourquoi cette très ancienne passerelle sur la Vezouze, à l'extrémité du « Chemin de Moyen Pré » (actuelle rue des Tanneries) portait déjà le nom de Pont Rouge, antérieurement à la structure métallique actuelle. Mais les deux rangées de poteaux en bois implantés dans la rivière constituait un obstacle naturel à l'écoulement, et favorisaient les embâcles et les amoncellements de glace (là où de surcroît, la Vezouze est parfois haute, comme sur la photographie ci-dessous). C'est pourquoi une étude est confiée en mai



BLAMONT (M-et-M.)
La Passerelle sur la Vezouze

Édition Pierson-Grangy, Blâmont



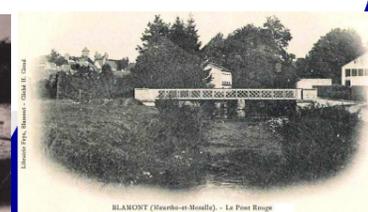
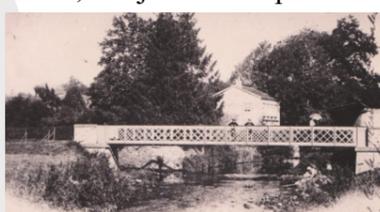
1893 à Eugène Bérard, agent-voyer cantonal, pour une construction en fer.

En août 1894, la dépense de 5300 francs est approuvée pour une unique travée posée sur deux culées, constituée de deux poutres en fer avec 2x12 treillis de 1,20 m de hauteur formant garde-corps, et 13 entretoises en fer à T, supportant 3 longrines en chêne recouvertes d'un plancher en madriers de chêne. Après les travaux de l'hiver 1894/1895, le décompte final d'avril 1895 modère la dépense à 3752 francs.

Cette construction métallique est toujours là aujourd'hui : elle était sans doute étonnement moderne à l'époque, avec sa travée unique, puisque le Pont Rouge, pourtant loin de constituer un site majeur de la ville, a fait, vers 1900, l'objet de multiples cartes postales.



Cadastre 1819



Cinéma fermé en août



Pour rappel, le Cinéma Bon Accueil est fermé pendant tout le mois d'août. Reprise le 3 septembre.

A peine plus lourde que la carpe...



« La valeur n'attend pas le nombre des années ». Cet adage bien connu s'est vérifié le vendredi 12 juillet en soirée, lorsqu'une petite fille de 4 ans a fait la prise d'une carpe de 12 kg. Le papa, dont la petite gardait la canne, est venu à la rescousse pour sortir le poisson, mais la petite très opiniâtre, n'a jamais voulu lâcher la prise et c'est ensemble qu'ils ont remis à l'eau la carpe saisie.



« Petit pêcheur deviendra grand ».

A ne pas manquer

Mardi 2 août	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 2 août	De 9 h à 15 h, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Vendredi 5 août	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 5 août	De 16 h à 19 h 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville, <i>Don du Sang</i> .
Vendredi 10 août	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Dimanche 21 août	De 7 h à 18 h, zone de loisirs, brocante, organisée par l' <i>AS Blâmont</i> .

